



Financé par
l'Union européenne



Atelier de diagnostic des Systèmes d'Innovation Agricole de la région Bongolava

Filières Elevage à cycle court et Maïs

Compte rendu de l'atelier des 3 et 4 février 2026



Avril 2026

Ce rapport est établi par l'équipe de consultants Augustin DOUILLET, Holy RAHARINJANAHARY, Noelson RANOMENJANAHARY, avec la contribution des équipes FOFIFA et CIRAD Andrianandraina Tolojanahary Olivier ZONANTENAINA (assistant de recherche FOFIFA), Harisoa Andriamanana RAZAFIMBELONAINA (assistante de recherche FOFIFA), Francky TOHANAY (responsable suivi-évaluation CIRAD), Hanitriniaina Mamy RAZAFIMAHATRATRA (Chercheure FOFIFA, Responsable R5 projet MAKIS) et Sarah AUDOUIN (Chercheure CIRAD, Coordinatrice du projet MAKIS).

Le présent document a été élaboré avec l'aide financière de l'Union européenne, dans le cadre du projet MAKIS (FOOD/2021/422-432.) Son contenu relève de la responsabilité exclusive des auteurs et ne saurait en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne.



Table des matières

1	Introduction	3
1.1	Présentation du projet MAKIS	3
1.2	Qu'est-ce que le système d'innovation agricole (SIA) ?	4
1.3	Quels sont les services supports à l'innovation (SSI) ?	4
1.4	Région Bongolava, focus sur les filières Elevage à cycle court et Céréales & légumineuses	5
1.5	Enquête des acteurs accompagnant l'innovation sur les filières Elevage à cycle court et Maïs 5	
2	Innovations, diagnostic et pistes d'action pour la filière Elevage à cycle court	6
2.1	Innovations dans la filière Elevage à cycle court	6
2.2	Cartographie des acteurs et fonctions de la filière Elevage à cycle court	6
2.2.1	Acteurs et services	6
2.2.2	Coopérations des acteurs au sein de la filière	10
2.3	Problèmes et défis constatés au niveau de la filière Elevage à cycle court	12
2.4	Elevage à cycle court : propositions de pistes d'action formulées par les acteurs	14
3	Innovations, diagnostic et pistes d'action pour la filière maïs	17
3.1	Innovations dans la filière maïs.....	17
3.2	Cartographie des acteurs et fonctions de la filière maïs	18
3.2.1	Acteurs et services.....	18
3.2.2	Coopérations des acteurs au sein de la filière	24
3.3	Problèmes et défis constatés au niveau de la filière maïs.....	25
3.4	Maïs : propositions de pistes d'action formulées par les acteurs	27
4	Evaluation de l'atelier par les participants	33
4.1	Taux de Participation et Profil des Répondants	33
4.2	Apprentissage et Impact de l'Atelier	33
5	Conclusion de l'atelier régional.....	36
6	Annexes	38

Liste des figures

Figure 1 - Maillons sur lesquels les acteurs de la filière élevage à cycle court enquêtés interviennent ..	7
Figure 2 - Modalités d'accompagnement des producteurs et acteurs des filières	7
Figure 3 - Acteurs, services supports, modalités d'intervention et collaborations le long de la filière (résultat du groupe d'acteurs de la filière élevage à cycle court)	10
Figure 4 - Maillons sur lesquels les acteurs enquêtés interviennent dans la filière maïs	18
Figure 5 - Modalités d'accompagnement des producteurs et acteurs de la filière maïs.....	19
Figure 6 - Acteurs, services supports, modalités d'intervention et collaborations le long de la filière (résultat du groupe d'acteurs de la filière maïs)	24

Liste des tableaux

Tableau 1- Cartographie des organisations, services supports à l'innovation et modalités d'intervention de la filière élevage à cycle court	8
Tableau 2 - Pistes d'actions pour la filière élevage à cycle court dans le Bongolava	14
Tableau 3 - Cartographie des organisations, services supports à l'innovation et modalités d'intervention de la filière maïs	19

1 Introduction

1.1 Présentation du projet MAKIS

Le présent document a été élaboré avec l'aide financière de l'Union européenne dans le cadre du projet MAKIS (Malagasy Agricultural Knowledge and Innovations Systems) - N°FOOD/2021/422-432 - porté par le Cirad et en partenariat avec le FOFIFA, AVSF, Agrisud, FIFATA, le GRET, l'IRD, l'APDRA et le CHTT.

Le projet MAKIS vise à renforcer les capacités des acteurs du secteur agricole (organisations paysannes, conseillers agricoles, chercheurs, entreprises et décideurs) à accompagner et amplifier les innovations techniques, organisationnelles et sociales en milieu rural à Madagascar. Il cherche à mieux comprendre comment émergent, se développent et sont accompagnées les innovations agricoles dans différents contextes territoriaux, afin d'identifier les facteurs favorisant leur adoption durable. L'une des activités du projet vise à formuler des recommandations concrètes d'évolution du dispositif institutionnel d'accompagnement de l'innovation à Madagascar, en s'appuyant sur des ateliers régionaux. Cette échelle régionale est justifiée par la forte hétérogénéité des contextes biophysiques et institutionnels à Madagascar qui influencent fortement la manière d'accompagner l'innovation agricole. Ces ateliers régionaux de diagnostic des systèmes d'innovation ont donc pour objectif de capturer ces spécificités régionales, afin d'identifier des pistes discutées et proposées par les acteurs régionaux pour accompagner plus efficacement l'innovation agricole.

Ces diagnostics se déroulent de manière participative et avec une diversité de participants impliqués dans deux filières sélectionnées. Ils sont l'occasion d'un renforcement de capacité des différents participants pour consolider leur vision systémique et multi-acteurs de l'accompagnement de l'innovation en région, en fournissant à la fois de repères méthodologiques pour catégoriser les interventions et les appuis fournis et en offrant un espace de discussion approfondie au sujet de l'innovation agricole.

Ces ateliers diagnostics sont conduits dans 9 régions de Madagascar : Itasy, Vakinankaratra, Analamanga, Bongolava, Androy, Vatovavy, Analanjirofo, Amoron'i Mania, DIANA.

Qu'est-ce que l'innovation agricole ?

L'innovation agricole correspond à un changement développé et mis en pratique par des acteurs, qui peuvent être des producteurs, des coopératives ou groupements de producteurs, des entrepreneurs agricoles, ou des réseaux plus larges d'acteurs. Ces changements peuvent être de nature différente :

- **Des changements techniques** : une nouvelle pratique agricole, un nouvel équipement, de nouvelles semences, de nouveaux fertilisants, etc.
- **Des changements organisationnels** : une nouvelle manière de s'organiser collectivement : stockage collectif de semences ou de récoltes, système d'épargne, labélisation de produits agricoles suivant un cahiers des charges, etc.
- **Des changements institutionnels** : de nouvelles règles pour gérer collectivement un territoire, un espace agricole et naturel, etc.

1.2 Qu'est-ce que le système d'innovation agricole (SIA) ?

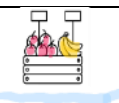
Le système d'innovation agricole est "un réseau d'acteurs ou d'organisations et d'individus, ainsi que des institutions et des politiques de soutien dans le secteur agricole et les secteurs connexes qui apportent des produits, des processus et des formes d'organisation existants ou nouveaux dans l'utilisation sociale et économique. Les politiques et les institutions (formelles et informelles) façonnent la façon dont ces acteurs interagissent, génèrent, partagent et utilisent les connaissances, et qu'ils apprennent ensemble" (TAP, 2016).

1.3 Quels sont les services supports à l'innovation (SSI) ?

Les producteurs ont besoin d'appuis diversifiés pour répondre à leurs besoins tout au long de leur trajectoire d'innovation. Ces besoins dépassent le conseil technique ou les dotations en intrants : ils intègrent également la mise en réseau des producteurs, le renforcement de capacité, l'appui institutionnel, l'accès au marché, etc.

L'accompagnement de l'innovation agricole se traduit par des relations de service qui s'établissent entre les producteurs et des organisations qui les fournissent. L'accompagnement de l'innovation se structure au sein de dispositifs plus ou moins complexes, qui passent par des appuis directs aux producteurs, et parfois par des bénéficiaires intermédiaires (par exemple paysans leader, paysans relais) formés et accompagnés (voir fiche mémo disponible en ligne).

Exemple : Une ONG de développement diffuse une variété améliorée auprès des agriculteurs. En lien avec cet objectif, l'ONG peut fournir une diversité de services support à l'innovation :

	SSI 1 : Facilitation de l'accès aux ressources Exemple : L'ONG accompagne la mise en place de GVEC
	SSI 2 : Conseil et appui technique Exemple : L'ONG met en place des paysans leaders qui font des appuis techniques
	SSI 3 : Production et diffusion de nouvelle connaissance Exemple : L'ONG produit des vidéos pédagogiques sur les intrants agroécologiques
	SSI 4 : Appui à la mise au marché Exemple : L'ONG met en place un système d'information sur le prix du riz
	SSI 5 : Recherche et Innovation Exemple : L'ONG fait des essais en milieu paysan pour évaluer la performance de la nouvelle variété
	SSI 6 : Accompagnement organisationnel Exemple : L'ONG accompagne les agriculteurs à être des paysans leaders
	SSI 7 : Mise en relation, réseautage, partenariat Exemple : L'ONG organise des visites échanges entre producteurs de variétés améliorées
	SSI 8 : Appui institutionnel Exemple : L'ONG appuie à la réglementation sur l'utilisation de variétés améliorées
	SSI 9 : Appui aux activités entrepreneuriales innovantes Exemple : L'ONG finance des formations de jeunes entrepreneurs

1.4 Région Bongolava, focus sur les filières Elevage à cycle court et Céréales & légumineuses

Le choix des filières proposées vise à couvrir une diversité de filières et donc de situations d'accompagnement de l'innovation au travers des 9 diagnostics régionaux. Les filières choisies doivent également être reconnues pour leur potentiel acquis ou émergent dans la région, ainsi que sur les dynamiques d'accompagnement à l'œuvre au travers de projets ou d'acteurs régionaux. Plusieurs acteurs ont été mobilisés pour identifier les filières qui ont servi de base aux travaux participatifs de l'atelier : la Direction des Infrastructures et du Développement (DID) de la Région, la Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage (DRAE), le Fonds de Développement Agricole (FDA), La Direction Interrégionale de l'Industrie et du Développement du Secteur Privé (DIRIDSP), la Direction de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (DRETFP) et en consultation des acteurs régionaux (OP régionales APDIP et VOMBO, Centre de Formation Professionnelle Bevalala délocalisé dans la région Bongolava).

1.5 Enquête des acteurs accompagnant l'innovation sur les filières Elevage à cycle court et Maïs

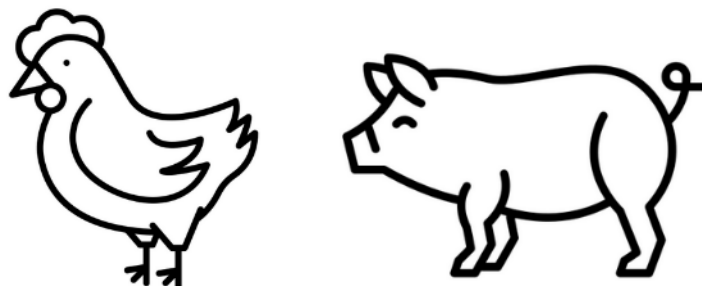
Afin collecter une première série d'informations sur la structure de l'accompagnement de l'innovation en région, un questionnaire en ligne a été adressé à des personnes ressources sur les 2 filières sélectionnées.

Cinq structures différentes ont répondu au questionnaire sur la filière Elevage à cycle court et cinq structures sur la filière Céréales & légumineuses. Elles représentent une diversité d'acteurs représentant les producteurs, les ONG ou associations accompagnant les acteurs du secteur, la recherche, le secteur privé et les institutions publiques.

Malgré ce faible échantillon, les informations communiquées permettent de dégager de grandes tendances. Les données chiffrées présentées dans chacun des comptes-rendus filières ne sont donc pas à considérer comme une source statistiquement représentative de données de la filière considérée. Ces informations fournissent des informations complémentaires à celles plus précises recueillies lors des ateliers.

Les résultats des enquêtes sont présentés dans les comptes-rendus par filière.

2 Innovations, diagnostic et pistes d'action pour la filière Elevage à cycle court



2.1 Innovations dans la filière Elevage à cycle court

Les innovations énumérées par les acteurs relèvent de 2 grandes catégories :

- **Innovations techniques et technologiques :**
 - Utilisation des *Blacks Soldiers Fly* (BSF) et mucuna dans l'alimentation animale ;
 - Croisement entre race locale et race améliorée (races à cycle court croisé à des races rustiques), ;
 - Production des poulets gasy de race améliorée ;
 - Utilisation des mesures prophylactiques traditionnelles pour préserver la santé animale ;
 - Formulation d'aliments composés en utilisant les ressources disponibles localement ;
 - Utilisation de produits vétérinaires facilement conservables avec des matériaux disponibles localement (2 – 6°C).
- **Innovations organisationnelles et institutionnelles :**
 - Organisation collective autour de la vaccination (regroupement des demandes via les OP) ;
 - Sensibilisation nutritionnelle pour la consommation de produits d'élevage ;
 - Vente en ligne et livraison assurées par les éleveurs ;
 - Essai pour la transformation locale en viande fumée.

2.2 Cartographie des acteurs et fonctions de la filière Elevage à cycle court

2.2.1 Acteurs et services

Maillons accompagnés dans la filière Elevage à cycle court

Le maillon de la production est très largement le plus accompagné dans la filière riz pluvial, suivi des maillons aval.

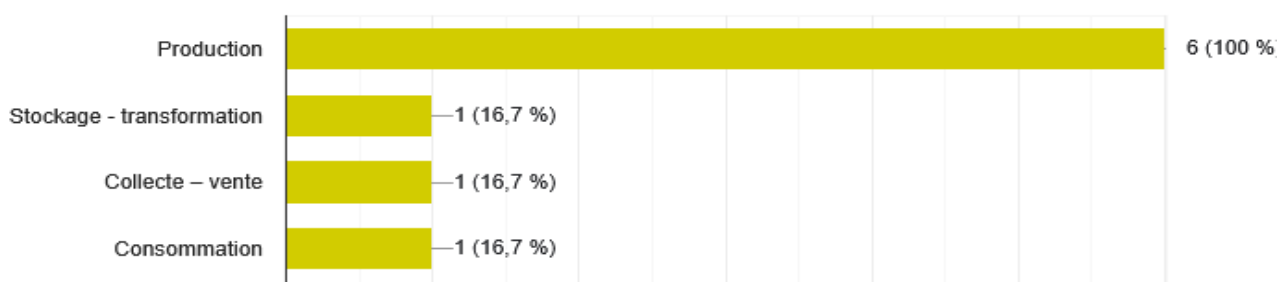


Figure 1 - Maillons sur lesquels les acteurs de la filière élevage à cycle court enquêtés interviennent

Modalités d'intervention des acteurs de l'accompagnement :

La totalité des organisations enquêtées (100%) accompagne les producteurs au travers d'intermédiaires paysans tels que les paysans relais, Maître Exploitants (Mex) ou paysans leaders, en complément de techniciens ou d'animateurs, alors qu'aucune n'intervient uniquement au travers de techniciens.

Elles mobilisent des modalités d'intervention variées associant actions collectives (formation de groupe, conseil collectif, visites d'échange, appui aux OP, tests et démonstrations) à des interventions individuelles (dotations de départ, conseil individuel, formation des jeunes). Les outils de diffusion de connaissance comme l'usage de nouvelles technologies ou la distribution de fiches techniques ne sont pas utilisés du tout. De même, les activités de recherche, les formations initiales longues et le coaching entrepreneurial ne sont pas présent sur cette filière dans la région.

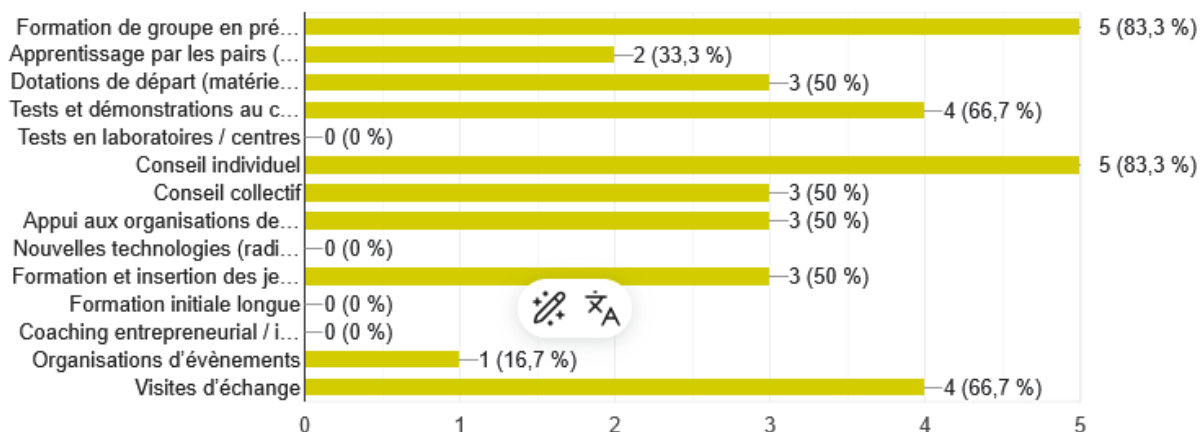


Figure 2 - Modalités d'accompagnement¹ des producteurs et acteurs des filières

Le tableau ci-après détaille les acteurs, les services supports qu'ils mettent en œuvre ainsi que leurs modalités d'intervention.

¹ Modalités d'accompagnement détaillées : (1) Formation de groupe en présentiel / sensibilisation collective, (2) Apprentissage par les pairs (paysan à paysan), (3) Dotations de départ (matérielle ou financière), (4) Tests et démonstrations au champ (parcelles de démonstration, champs-école paysans, jardins scolaires, etc.), (5) Tests en laboratoires / centres, (6) Conseil individuel, (8) Conseil collectif, (9) Appui aux organisations de producteurs / coopératives, (10) Nouvelles technologies (radio, vidéo, e-learning, tablettes numériques, etc.), (11) Formation et insertion des jeunes, (12) Formation initiale longue, (13) Coaching entrepreneurial / incubateur / pépinière, (14) Organisations d'événements, (15) Visites d'échange

Tableau 1- Cartographie des organisations, services supports à l'innovation et modalités d'intervention de la filière élevage à cycle court

Organisation et maillon d'intervention	Services supports à l'innovation	Modalités d'intervention
SRE/DRAE (Production, stockage, vente et consommation) (Service Régionale de l'Elevage de la Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage)	a. Amélioration de l'accès aux ressources ; b. Conseil et appui technique ; c. Production et diffusion de nouvelles connaissances ; d. Appui à la mise au marché ; e. Formation et accompagnement organisationnel ; f. Mise en relation ; g. Appui institutionnel.	a. Dotation de matériels sous le financement des projets/programmes (mobilisation du FDA en tant qu'outils financiers) ; b. Formation sur les techniques d'élevage à la demande ou à travers des projets/programmes (dans le siège de la DRAE ou au niveau local) / Mise en place conjointe de sites de démonstration/ Formation à la conservation de la viande ; c. Vulgarisation du PGE liée à l'élevage/ Emission radio ; d. Contrôle qualité des viandes et certification ; e. Formation des paysans leader (PL) ; f. Participation à des foires ; g. Remontée des doléances aux supérieures hiérarchiques / Facilitation dans l'organisation d'une visite-échange, stage ou formation au niveau régional
FDA (Production, Vente, Appui transversal) (Fond de développement Agricole)	a. Amélioration de l'accès aux ressources ; b. Conseil et appui technique ; c. Appui à la mise au marché ; d. Recherche et Innovation ;	Financement des activités d'appui à l'agriculture et l'élevage en se basant sur le code de financement : a. Dotation de matériels selon les critères dont l'apport bénéficiaire : 30% apport bénéficiaire, 70% apport FDA ; b. Formation technique (à la demande) : 5% apport bénéficiaire, 95% apport FDA ; c. Formation à la demande sur le marketing, mise en marché ; d. Financement d'activités de recherche après demande des producteurs.
OP Association des Paysans pour le Développement Inter Professionnelle (APDIP) (Production)	a. Amélioration de l'accès aux ressources ; b. Conseil et appui technique ; c. Production et diffusion de nouvelles connaissances ; d. Formation et accompagnement organisationnel	a. Financement d'activités par fonds revolving (installation des jeunes) / Mise en place de GVEC ; b. Appui technique aux membres par des techniciens ; c. Production de fiches techniques d. Mise en place des PL et formation des PL pour faciliter la diffusion technique auprès des membres.
OP Vovonan'ny Mpmokatra eto	a. Conseil et appui technique ; b. Production et diffusion de nouvelles connaissance ;	a. Appui technique à travers des techniciens financés par des projets ;

Organisation et maillon d'intervention	Services supports à l'innovation	Modalités d'intervention
Bongolava (VOMBO) (Production)	c. Appui à la mise au marché ; d. Formation et accompagnement organisationnel ; e. Mise en relation	b. Diffusion de connaissances <i>via</i> la radio (en se basant sur le plan stratégique pour 06 ans) ; c. Système d'Information Economique Local (SIEL) / Formation à la commercialisation / Formation sur l'approche SHEP en collaboration avec la DRAE ; d. Mise en place de paysans relais (PR) petits élevages ; e. Organisation de foires dans les 13 communes membres / Organisation de journées portes ouvertes sur quelques communes de la région
Programme PROGRES (Production, Transport et vente)	a. Amélioration de l'accès aux ressources ; b. Conseil et appui technique ; c. Production et diffusion de nouvelles connaissances ; d. Appui à la mise au marché ; e. Formation et accompagnement organisationnel ; f. Mise en relation ; g. Appui institutionnel ; h. Appui aux activités entrepreneuriales innovantes	a. Dotation de matériels auprès des EAF ou des jeunes / Subvention via fonds perdus/ Aménagement des routes ; b. Formation des jeunes et des EAF sur les techniques et l'entrepreneuriat ; c. Sensibilisation nutritionnelle par émission radio ; d. Participation à des foires ; e. Appui au groupement via MCV (Mécanismes Ciblant les plus vulnérables) ; f. Visite-échange/ Couplage entre producteurs ; g. Atelier de consultation ; h. <u>Incubation des jeunes</u> : Préincubation en formant des jeunes sur le développement personnel, l'initiation à l'idée de projet) / Insertion économique des jeunes ruraux de 14 à 35 ans (start up ou déjà en cours) / Business coaching individuel
Région Bongolava à travers la DID (Direction des Infrastructures et du Développement) (Appui transversal)	a. Appui à la mise en marché ; b. Appui institutionnel	a. Organisation de foires régionales chaque année pour faciliter la mise en marché ; b. Pilotage des activités des acteurs en région à travers la mise en place d'un environnement favorable à l'activité économique (sécurité, appui à la construction des routes)
ONG VAHATRA (Production, transport et vente)	a. Amélioration de l'accès aux ressources ; b. Conseil et appui technique ; c. Production et diffusion de nouvelles connaissances ; d. Appui à la mise au marché ; e. Mise en relation ; f. Formation et accompagnement organisationnel.	Appui aux ménages vulnérables : a. Dotation de géniteurs aux ménages vulnérables sur base d'enquêtes préalables ; b. Formation technique liée à l'élevage ; c. Mise en place de sites vitrines ; d. Sensibilisation pour la vente en période de soudure ; e. Participation à des foires ; f. Renforcement de capacité des leaders du groupe.

Organisation et maillon d'intervention	Services supports à l'innovation	Modalités d'intervention
Vendeurs de provendes (LFL, TMA, Agrivet) (Production)	a. Amélioration de l'accès aux ressources	a. Vente de provendes
Centre de formation BEVALALA (Production)	a. Amélioration de l'accès aux ressources ; b. Conseil et appui technique	a. Production de porcelet : b. Formation en élevage.
PRIMEVERT (Production)	a. Amélioration de l'accès aux ressources	a. Production de porcelet



Figure 3 - Acteurs, services supports, modalités d'intervention et collaborations le long de la filière (résultat du groupe d'acteurs de la filière élevage à cycle court)

2.2.2 Coopérations des acteurs au sein de la filière

Les collaborations dans les services d'appui à l'innovation de la filière « élevage à cycle court » concernent :

- **La fourniture des intrants, y compris les géniteurs**, fait l'objet d'une concertation entre la Région et la Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Élevage (DRAE) concernant son organisation au niveau local.
- **Les appuis techniques**, assurés par la DRAE via le Service Régional de l'Élevage (SRE), s'effectuent en coordination avec l'ensemble des acteurs du développement rural de la région. Concernant la vaccination, la délégation des activités est réalisée auprès des vétérinaires sanitaires, qui prennent en charge la vaccination des cheptels des éleveurs conformément aux dispositions légales en vigueur. Par ailleurs, les textes réglementaires attribuent aux vétérinaires sanitaires des missions telles que le contrôle des viandes commercialisées, la vaccination obligatoire des bovins, le conseil en santé animale, ainsi que l'identification et la gestion des maladies émergentes.
En complément des formations techniques dispensées localement en partenariat avec diverses organisations, l'offre de services de formation favorise une collaboration entre la DRAE, la Direction Régionale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (DRETFP) et le Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP) afin de promouvoir et diffuser les connaissances techniques.
- **La diffusion des connaissances techniques** : La DRAE collabore avec la Direction de la Communication pour diffuser les textes réglementaires et les mesures prophylactiques régissant la santé animale compte tenu de la variabilité climatique.
- **La sensibilisation nutritionnelle** est menée conjointement par l'Office Régional de la Nutrition (ORN), l'ONG VAHATRA, l'OPR VOMBO et la DRAE à travers le programme PROGRES.
- **Le contrôle de la production mise sur le marché** assure la coopération entre la DRAE et les forces de l'ordre pour surveiller l'étalage et l'abattage illégal des animaux.

En résumé, dans la filière élevage à cycle court de la région Bongolava, les services supports à l'innovation les plus fortement mobilisés sont d'abord l'amélioration de l'accès aux ressources et le conseil / appui technique, présents chez la plupart des acteurs clés de la filière, qu'il s'agisse du SRE/DRAE, du FDA, des OP comme APDIP et VOMBO, du programme PROGRES, de l'ONG VAHATRA ou encore des fournisseurs d'intrants et centres de formation. La production et diffusion de nouvelles connaissances, l'appui à la mise au marché et la formation / accompagnement organisationnel sont également bien représentés, notamment via les formations techniques, les radios, les sites de démonstration, les foires, le SIEL, les paysans leaders et les dispositifs de groupement. En revanche, certains services apparaissent plus faibles ou peu structurés dans la région, en particulier la recherche et innovation, très peu présente dans les pratiques effectives malgré la possibilité de financement du FDA, ainsi que le soutien aux activités entrepreneuriales innovantes, porté surtout par PROGRES.

En termes de collaborations, celles qui sont les plus présentes relèvent surtout d'une coordination institutionnelle autour de la DRAE. Elles concernent la concertation sur la fourniture d'intrants et de géniteurs avec la Région, les appuis techniques coordonnés par le SRE avec les autres acteurs du développement rural, la vaccination confiée aux vétérinaires sanitaires, la formation en lien avec la DRETFP et le FMFP, la diffusion des messages techniques et prophylactiques avec la Direction de la communication, la sensibilisation nutritionnelle avec l'ORN, VAHATRA, VOMBO et PROGRES, ainsi que le contrôle sanitaire des viandes avec l'appui des forces de l'ordre. Ces collaborations sont donc réelles et relativement fonctionnelles sur les dimensions techniques, sanitaires et institutionnelles. En revanche, elles semblent plus faibles ou insuffisamment structurées dans des domaines pourtant stratégiques pour l'innovation : la recherche appliquée sur l'amélioration génétique et l'alimentation animale, la mise en relation économique durable entre producteurs et marchés, la structuration de services viables au sein des organisations de producteurs, ainsi que la coordination autour de bases de données, de l'identification des besoins réels et du suivi concerté des appuis.

2.3 Problèmes et défis constatés au niveau de la filière Elevage à cycle court

La filière élevage à cycle court est confrontée à plusieurs défis : accès restreint aux services sanitaires et aux équipements agricoles, maîtrise insuffisante des techniques d'élevage par les producteurs, difficultés liées à l'amélioration génétique des races, faibles marges financières résultant du manque de structuration du marché, et faible valorisation de l'activité d'élevage au niveau institutionnel. En effet, la majorité des projets du Ministère privilégient l'agriculture, tandis que peu d'initiatives sont dédiées exclusivement à l'élevage.

Ces défis ont été examinées en fonction des services support à l'innovation.

Facilitation de l'accès aux ressources

Les difficultés liées à l'accès aux crédits et aux ressources productives sont liées :

- aux financements limités au niveau du FDA liés à l'indisponibilité des crédits de financement au moment opportun, ou à un arrêt de financement en cours de réalisation des activités, une dispersion de l'utilisation des Ressources propres de l'Institution ou de l'Etat (RPI), une méconnaissance des procédures de demande de financement (cahier de charges, apport des bénéficiaires), la lourdeur des procédures de demande de financement, un éloignement géographique de certains producteurs, une méconnaissance des besoins réels des éleveurs (exemple : nombre de cheptel vs quantité d'aliments demandés pour une demande de financement, etc.), un manque de synchronisation avec l'Appui à la Maîtrise d'ouvrage (AMO) lors de la procédure de demande de financement (AMO n'exécutant son rôle qu'après l'obtention du fonds). De plus, les éleveurs ont du mal à exprimer leurs besoins réels dans les formulaires de demande de financement (exemple : animal castré ou pas, etc.) ;
- à une épargne communautaire comme le Groupement Communautaire d'Epargne et de Crédit (GVEC) pas obligatoirement réinvestie dans l'agriculture ou l'élevage ;
- à une obligation de partager l'ensemble des dotations en intrants entre les communes de la Région (variable selon la capacité des différents projets/programmes), souvent considérée comme du saupoudrage à l'exemple de 3 000 têtes de poulets repartis pour toute la région correspondant à 30 poulets par commune ;
- à des difficultés d'identification des bénéficiaires, dues à l'absence de base de données ;
- à un faible recours à la microfinance par les exploitants agricoles vulnérables, en raison de leurs capacités limitées à fournir des garanties pour leurs demandes de financement ;
- à une désorganisation du service de santé animale, liée à la rupture temporaire de stock de vaccins au niveau de l'IMVAVET et une faible couverture sanitaire des vétérinaires sanitaires.

Conseils et appuis techniques

Les obstacles rencontrés dans l'accompagnement technique proviennent essentiellement d'un manque de complémentarité entre les connaissances des techniciens et celles des éleveurs, malgré les spécificités locales. On peut également citer la rareté des sites vitrines, l'absence d'une orientation vers le marché dans les activités de production, le déficit d'informations et d'outils appropriés, un attachement aux pratiques traditionnelles chez certains agriculteurs qui freine l'innovation, ainsi que les difficultés financières des organisations et services techniques pour assurer un suivi local régulier et efficace.

Diffusion des nouvelles connaissances

La propagation des technologies ou méthodes innovantes par le biais des médias reste freinée par l'insuffisance de financement dédié au secteur agricole. À cela s'ajoute l'arrêt de diffusion de la radio régionale publique. La diffusion de connaissance habituelle passe par les fiches techniques produits par les projets ou organisations mais reste dans la majorité des cas pour accessibles seulement pour ses membres. De plus, des acteurs (formels et ou informels) proposent des offres de formations techniques au niveau de la région (*via* des communications médiatisées ou non) sans toujours passer au niveau de la DRAE ou au niveau des communes.

Appui à la mise au marché

Les défis liés à l'accès au marché tiennent à une connaissance limitée de la capacité d'absorption du marché, au manque d'informations sur les prix et les normes, à l'absence de structuration des producteurs pour accéder aux débouchés, l'absence d'une orientation vers le marché dans les activités de production et à une mauvaise maîtrise des coûts de production, notamment pour l'élevage de poulet gasy.

Recherche et innovation

Il n'existe pas de coordination ni de mise en œuvre structurée des recherches portant sur l'amélioration génétique et la nutrition animale pour le petit élevage de la région. De plus, aucune demande de financement pour les travaux de recherche liés à l'élevage auprès du FDA n'a été soumise par les producteurs pour soutenir ces initiatives.

Accompagnement organisationnel

Les systèmes d'appui destinés aux organisations de producteurs présentent diverses limites : la majorité des appuis ciblent surtout les petits exploitants et peu les organisations, la coordination des services fournis par les organisations demeure insuffisante, et il y a un manque de vision partagée entre les membres de chaque organisation.

Mise en relation

Les entraves à la mise en relation se manifestent par une faible mise en réseau entre les PR, des ressources limitées pour connecter éleveurs et services publics, le non-respect des cahiers des charges lors des partenariats entre OP et opérateurs de marché, et une compréhension floue des objectifs des foires agricoles, lesquelles servent surtout à observer plutôt qu'à tisser des liens efficaces.

Soutien aux activités entrepreneuriales innovantes

Le soutien aux initiatives entrepreneuriales innovantes liées aux petits élevages est restreint, car cette filière n'est pas considérée comme prioritaire par rapport à d'autres filières agricoles, notamment l'agriculture. Par ailleurs, peu de jeunes sont motivés à investir dans une filière agricole en raison des difficultés d'accès à des coups de pouce. En outre, la majorité des jeunes qui ont accès à des études supérieures priorisent plus les filières non agricoles (emploi de bureau, etc.) .

Appui institutionnel

Les obstacles institutionnels à la promotion de l'innovation dans la filière des petits élevages proviennent principalement :

- D'une sous-priorisation de l'élevage par rapport à l'agriculture dans la politique générale de l'État et du ministère ;
- De textes réglementaires inadaptés aux réalités du terrain (exemple : obligation d'abattage des animaux dans les abattoirs, peu adaptés au contexte des petits élevages) ;

- D'un nombre insuffisant de vétérinaires sanitaires, ainsi que de l'absence de dispositifs de succession et de retraite pour ces professionnels.

2.4 Elevage à cycle court : propositions de pistes d'action formulées par les acteurs

Tableau 2 - Pistes d'actions pour la filière élevage à cycle court dans le Bongolava

Pistes d'action prioritaires (court terme, mise en œuvre immédiate possible)	
En termes d'amélioration de l'accès aux services	
1.	Mise en place d'une unité de production de provende via les projets/programmes (une installation d'une provenderie déjà en cours avec PROGRES à Mahasolo) ou via l'appui du FDA ;
2.	Identification et recherche de formulation de provendes plus performantes en s'inspirant des produits de LFL, AGRIVET, etc., à travers la DRAE et le FDA, pour l'utiliser dans l'accompagnement technique des éleveurs ;
3.	Concertation claire entre les éleveurs et les techniciens concernant les spécifications techniques ;
4.	Orientation des appuis financiers dans l'offre de services de proximité pour les financements via le FDA ou d'autres projets/programmes (production de porcelets, mise en place de provenderie, etc.) ou mise en place du système revolving ;
5.	Optimisation de l'épargne communautaire (GVEC) grâce à un renforcement des règlements ;
6.	Avis favorable de la DRAE de toutes offres de formation avant diffusion médiatique ou mise en œuvre locale pour éviter les formations trop théoriques et ne correspondent pas au contexte local ;
7.	Préparation et analyse préalable de la situation locale avant mise en œuvre et proposition d'une offre de formation ;
8.	Mise en place d'un annuaire de connaissances et/ou contacts de personnes ressources par la DRAE via le SRE ;
9.	Communication au maire de l'utilisation d'avis favorable relatif aux formateurs dans les différentes zones de la commune pour limiter la diffusion de connaissance non contrôlée et les formations trop théoriques (via la réunion périodique des Maires) ;
10.	Réalisation d'une étude de marché (prix, quantité demandée, etc.) ;
11.	Diffusion des référentiels sur l'élevage porcin, incluant Indice de Consommation (IC), gestion de compte d'exploitation par la DRAE ;
12.	Evolution des services au sein des organisations de producteurs pour tenir compte des grands éleveurs telle la mise en relation avec leurs secteurs d'intérêt ;
13.	Formation et accompagnement orienté marché ;
14.	Formation et encadrement des petits éleveurs sur les bonnes pratiques à adopter lors des foires.
15.	Mise en réseau des PR des différentes organisations paysannes ou autres structures ;
16.	Production de supports pédagogiques et percutants pour sensibiliser les éleveurs ;
17.	Plaidoyer pour l'engagement des grandes entreprises dans une Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) au niveau régional (surtout les secteurs privés acheteurs de matières premières) ;
18.	Suivi des formations organisées dans la région selon les règles, y compris les diffusions radio liées à l'avis favorable de la DRAE pour orienter les formations organisées et payantes dans les aspects plus pratiques et plus réalistes ;
En termes de collaboration entre acteurs	

19. Mise en place d'un calendrier de vaccination (besoins, planning) en collaboration avec l'IMVAVET
20. Organisation d'une réunion avec les vétérinaires ;
21. Coordination des activités via les réunions de coordination de la DRAE ;
22. Mise en place d'une dynamique complémentaire entre PR et Comité de Développement Rural (CRD) d'une commune ;
23. Implication de tous les acteurs (dont les OPR) dans les réunions mensuelles organisées au niveau de la Région ;
24. Renforcement de la coordination/collaboration entre la DRETFP et la DRAE concernant l'identification des thèmes de formation, le choix des bénéficiaires et des formateurs, etc.

Pistes d'action à intégrer dans des projets à moyen terme

En termes d'amélioration de l'accès aux services :

1. Renforcement de l'implication des producteurs, selon leurs capacités, dans les contributions aux différentes organisations/structures ;
2. Mise en place d'une caisse propre à la production (individu, OP, autres structures) ;
3. Facilitation de la procédure de demande de financement au niveau du FDA (une discussion est déjà en cours) ;
4. Production d'une base de données via un recensement agricole ;
5. Amélioration de l'utilisation des bases de données déjà disponibles par consolidation des données déjà existants (Région, DRAE, Vétérinaire) ;
6. Production d'une base de données par la Région permettant de structurer les offres et les demandes ;
7. Mise en place d'un Paysan Formateur (PF) ou formation des PR existants sur les petits élevages ;
8. Concertation entre OPR et SRE pour la mise en place d'APPSA (difficulté liée notamment à l'accès aux équipements nécessaires) ;
9. Mise en place d'un site vitrine officiel pour le petit élevage via les paysans leaders ;
10. Utilisation de l'approche SHEP dans l'élevage ;
11. Production et diffusion d'un référentiel de coûts de production relatifs à l'élevage de poulets gasy par la DRAE ;
12. Identification des besoins réels des membres bénéficiaires des différents structures (OP, projet/programmes ; etc.) ;
13. Appui aux organisations pour une création d'un groupement de producteurs qui part d'une vision commune des membres ;
14. Mise en place d'une plateforme « petits élevage » dans la Région (élaboration et mise en place d'une feuille de route pour encadrer les actions) ;
15. Amélioration de l'environnement entrepreneurial (financement, sécurité, routes, révision des taxes, etc.) dans la région (ou une plateforme), en concertation avec les services techniques et les administrations concernées ;
16. Etablissement de critères pour faciliter l'identification et l'accompagnement des jeunes les plus motivés pour l'incubation ;
17. Plaidoyer pour la réalisation d'un projet dédié exclusivement à l'élevage par la DRAE ;
18. Plaidoyer de la DRAE et de la Région pour la création d'une Direction Générale de l'Élevage au ministère en vue de l'autonomisation du secteur dans la politique nationale ;
19. Plaidoyer pour l'augmentation du budget alloué au MINAE
20. Mise en place d'un suivi et de mesures correctives pour lisser la fluctuation des prix des provendes par l'autorité compétente ;
21. Mise en place d'une banque des paysans via un plaidoyer fait par la Région et les députés ;

- 22. Plaidoyer en faveur de l'adaptation des textes réglementaires relatifs à l'élevage et aux réalités locales (DRAE) ;
- 23. Plaidoyer en faveur de l'instauration d'un vétérinaire sanitaire responsable couvrant au maximum trois communes

En termes de collaboration entre acteurs :

- 24. Les missions de suivi, en partenariat avec les structures et projets, devront être faites par une équipe complémentaire (présence à la fois d'un responsable de production et d'un responsable de santé animale) au niveau de la DRAE ;
- 25. Collaboration entre la DRAE et la DRCC pour le contrôle des matières premières utilisées dans l'alimentation animale ;
- 26. Mise en place d'un cadre pour faciliter la concertation régulière entre les membres des différentes structures/organisations ;

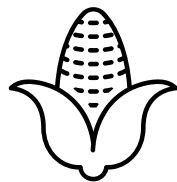
Pistes d'action moins prioritaires

Mise en relation entre les producteurs et le FDA concernant les thématiques de recherche.

Réserves (actions non prioritaires et à impact faible)

Communication auprès des éleveurs sur les thématiques de recherche éligibles au financement du FDA.

3 Innovations, diagnostic et pistes d'action pour la filière maïs



3.1 Innovations dans la filière maïs

Les innovations énumérées par les acteurs relèvent de 2 grandes catégories :

- **Innovations techniques et technologiques :**
 - En lien avec les semences et les variétés :
 - Production et recherche sur des semences de maïs résistantes au Striga et adaptées au changement climatique.
 - Essais de nouvelles variétés hybrides de maïs.
 - Production de semences spécialisées permettant la production de grains de maïs appropriés au pop-corn et maïs doux.
 - En lien avec les techniques culturales
 - Production de maïs de contre-saison (katsaka an-tanimbary).
 - Mécanisation des cultures (par le projet Progrès)
 - Pratiques de semis sous couvert végétal (SCV)
 - Introduction d'un système de bémier hydraulique pour l'irrigation
 - Adoption de pratiques de lutte intégrée contre la chenille légionnaire
 - En lien avec les techniques de récolte et de stockage
 - Utilisation d'une égreneuse
 - Adoption de méthodes alternatives de lutte contre les ravageurs de stockage (koroka), notamment par l'utilisation d'huiles essentielles et de pratiques de lutte intégrée « ady gasy ».
 - Pratique de l'ensilage du maïs en partenariat avec MDB
 - En lien avec la transformation
 - Utilisation d'une machine pour la fabrication de pop-corn
 - Transformation du maïs en farine (« koba katsaka ») à l'aide d'un broyeur et promotion de recettes à base de maïs pour lutter contre la malnutrition.
- **Innovations organisationnelles et institutionnelles :**
 - Mise en place d'un GVEC
 - Promotion de l'agriculture contractuelle avec LFL.
 - Implication des jeunes vulnérables dans la production de semences de base
 - Mise en place de la Plateforme de Concertation et d'Appui à la Filière (PCAF) maïs

3.2 Cartographie des acteurs et fonctions de la filière maïs

3.2.1 Acteurs et services

Maillons accompagnés dans la filière Céréales & légumineuses

Le maillon de la production est très largement le plus accompagné de la filière, suivi de celui du stockage, de la transformation, de la collecte et de la vente.

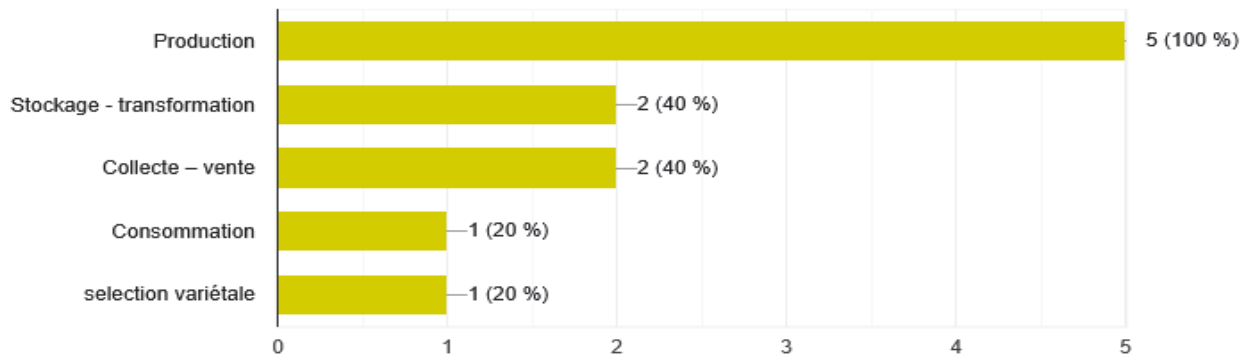


Figure 4 - Maillons sur lesquels les acteurs enquêtés interviennent dans la filière maïs

Modalités d'intervention des acteurs de l'accompagnement :

Une légère majorité (60%) des organisations enquêtées accompagnent les producteurs au travers d'intermédiaires paysans tels que les paysans relais, Maître Exploitants (Mex) ou paysans leaders, en complément de techniciens ou animateurs, alors qu'une légère minorité n'intervient qu'au travers de techniciens uniquement (40%).

Elles mobilisent de manière relativement équilibrée interventions collectives (formation de groupe en présentiel, conseil collectif, appui aux organisations de producteurs, visites d'échange) et individuelles (distributions de départ, conseil individuel, formation et insertion des jeunes). Les outils de diffusion de connaissance comme l'usage de nouvelles technologies ou la distribution de fiches techniques représentent 1 organisations sur 5. Aucune formation initiale longue n'est présente dans la région.

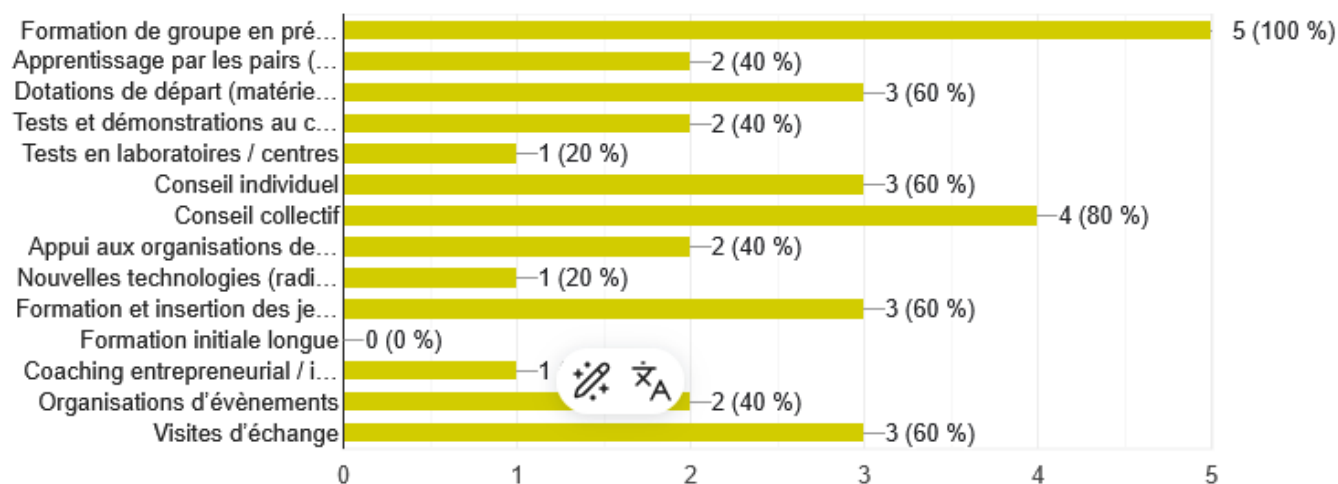


Figure 5 - Modalités d'accompagnement² des producteurs et acteurs de la filière maïs

Le tableau ci-après détaille les acteurs, les services supports qu'ils mettent en œuvre ainsi que leurs modalités d'intervention :

Tableau 3 - Cartographie des organisations, services supports à l'innovation et modalités d'intervention de la filière maïs

Organisation et maillon d'intervention	Services supports à l'innovation	Modalités d'intervention
DRAE (Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage)	a. Amélioration de l'accès aux ressources ; b. Conseil et appui technique ; c. Production et diffusion de nouvelles connaissances ; d. Appui à la mise au marché ; e. Recherche et Innovation f. Formation et accompagnement organisationnel ; g. Mise en relation ; h. Appui institutionnel ; i. Appui aux activités entrepreneuriales innovantes	a. Dotation en intrants, encadrement technique, fourniture de kits et de bicyclettes aux paysans formateurs. b. Conseil technique et formation des producteurs. c. Emission radio pour la diffusion d'un calendrier culturel, diffusion des fiches techniques sur le maïs et lutte contre les ravageurs. d. Réalisation d'une étude de marché sur le prix local du maïs. e. Essais de pièges contre la chenille légionnaire. f. Formation des paysans formateurs et formation sur le compte d'exploitation, destinée aux membres et aux non-membres des coopératives.

² Modalités d'accompagnement détaillées : (1) Formation de groupe en présentiel / sensibilisation collective, (2) Apprentissage par les pairs (paysan à paysan), (3) Dotations de départ (matérielle ou financière), (4) Tests et démonstrations au champ (parcelles de démonstration, champs-école paysans, jardins scolaires, etc.), (5) Tests en laboratoires / centres, (6) Conseil individuel, (8) Conseil collectif, (9) Appui aux organisations de producteurs / coopératives, (10) Nouvelles technologies (radio, vidéo, e-learning, tablettes numériques, etc.), (11) Formation et insertion des jeunes, (12) Formation initiale longue, (13) Coaching entrepreneurial / incubateur / pépinière, (14) Organisations d'événements, (15) Visites d'échange

Organisation et maillon d'intervention	Services supports à l'innovation	Modalités d'intervention
		g. Appui à la participation aux foires dans le cadre d'un projet pour promouvoir les produits agricoles. h. Mise en place d'un système de certification des semences de maïs et analyse des mécanismes permettant au projet de contribuer aux politiques publiques de l'État. i. Mise en place du « Titre Vert » pour les filières maïs et élevage en faveur des jeunes.
TTMR (Tranomben'ny Tantsaha Mpamokatra Rezonaly)	a. Amélioration de l'accès aux ressources ; b. Conseil et appui technique ; c. Production et diffusion de nouvelles connaissances ; d. Appui à la mise au marché ; g. Mise en relation ;	a. Appui par un fonds revolving pour l'accès aux intrants. b. Formation technique des producteurs. c. Diffusion du calendrier agricole. d. Stockage de la production à travers le GCV (Grenier Commun Villageois). e. Participation aux foires régionales et internationales pour la recherche de débouchés commerciaux. Organisation de visites d'échange sur les pratiques de production.
CFP Bevalala (Centre de Formation Professionnelle)	b. Conseil et appui technique ; e. Recherche et Innovation	b. Renforcement de capacité pour les paysans relais, et pour les anciens paysans relais (PR) e. Essais variétaux pour la production de maïs et pratique de SCV
Coopérative FTA	b. Conseil et appui technique;	b. Conseil agricoles de proximité, formation technique des producteurs, mise en place de parcelles de démonstration, formation participative et mise en pratique collective du compostage
DIRIDSP (Direction régionale du Ministère de l'Industrialisation et du Développement du Secteur Privé)	a. Amélioration de l'accès aux ressources ; c. Production et diffusion de nouvelles connaissances ; d. Appui à la mise au marché ; e. Accompagnement organisationnel h. Appui institutionnel ;	a. Mise en relation des PTF avec LFL, les banques et d'autres partenaires, et dotation en intrants c. Organisation d'émissions radiophoniques pour attirer les partenaires techniques et financiers (PTF), renforcement de la concertation entre acteurs à travers des actions de sensibilisation des producteurs, appui à l'élaboration et à l'amélioration des business plans. d. Renforcement de l'accès au marché par la mise en réseau des collecteurs et la prospection de nouveaux débouchés, développement des capacités entrepreneuriales des coopératives (marketing, conditionnement, stratégie commerciale,

Organisation et maillon d'intervention	Services supports à l'innovation	Modalités d'intervention
		Accompagnement technique et commercial des acteurs jusqu'à l'accès aux marchés d'exportation. e. Formation des membres des coopératives sur la vie associative et la gouvernance coopérative ; formation en gestion simplifiée, marketing et éducation financière ; Mise en réseau et couplage des coopératives afin de renforcer leur collaboration. h. Plaidoyer pour l'accès aux appuis gouvernementaux, notamment en matière de foncier et d'avantages institutionnels ; Plaidoyer auprès des autorités publiques pour renforcer la synergie entre les acteurs. Coordination et harmonisation des interventions entre les différentes parties prenantes.
FOFIFA Kianjasoa	a. Amélioration de l'accès aux ressources ; b. Conseil et appui technique ; c. Production et diffusion de nouvelles connaissances ; e. Recherche et Innovation g. Mise en relation ; h. Appui institutionnel ; i. Appui aux activités entrepreneuriales innovantes	a. Dotation en intrants et semences, b. Encadrement technique sur la production de semences c. Elaboration et émission radio pour la diffusion d'un calendrier cultural dans les zones d'intervention du projet. Elaboration des fiches techniques et des bonnes pratiques agricoles. Participation aux foires, colloques et séminaires à travers la présentation de posters et de fiches techniques. Mise en place de parcelles de démonstration pour la diffusion des innovations. e. Expérimentation de fertilisants minéraux et de bio-stimulant (vitamine) en partenariat avec le secteur privé. Réalisation d'essais multi-locaux en milieu paysan. Conduite et suivi d'essais en conditions paysannes. Recherches sur l'alimentation animale (ensilage de maïs, etc.). g. Organisation de visites d'échange pour la formation pratique des paysans formateurs aux techniques d'épuration du maïs. Organisation d'une foire d'exposition et de promotion des produits en vue d'attirer des partenaires techniques et financiers h. Plaidoyer pour la mise en place d'agents communautaires agricoles. Sensibilisation des producteurs à contribuer au recrutement et à la rémunération des techniciens agricoles. Sensibilisation des producteurs à l'acquittement des taxes et contributions fiscales. Plaidoyer pour le respect des responsabilités de l'État en matière de gestion et d'utilisation des recettes fiscales.

Organisation et maillon d'intervention	Services supports à l'innovation	Modalités d'intervention
		i. Promotion de l'entrepreneuriat agricole axé sur la production et la commercialisation du maïs.
Baobab banque	a. Amélioration de l'accès aux ressources ; b. Conseil et appui technique ; g. Mise en relation ; h. Appui institutionnel ; i. Appui aux activités entrepreneuriales innovantes	a. Mise en place de crédits agricoles au profit des producteurs via le mécanisme "Crédit Mamokatra", avec suivi et accompagnement du crédit. Appui au système de GCV b. Formation sur le crédit agricole et la gestion financière. Sensibilisation et formation des producteurs à l'épargne. Formation sur l'ouverture de comptes bancaires et la sécurisation des dépôts (prévention des risques : insécurité, incendie, etc.). Dans le cadre du projet, formation pratique sur la production de maïs (MS) et appui au financement. g. Participation à des foires h. Plaidoyer auprès des associations bancaires concernant la note sur la TVA émise par l'État, notamment son impact sur les crédits et les taux d'intérêt appliqués aux clients. i. Financement des initiatives entrepreneuriales et octroi d'appuis financiers aux projets rentables. Participation à des concours organisés par Baobab Banque en faveur des femmes entrepreneures (AMPELA) : valorisation et promotion des projets portés par les femmes.
CEAS (Centre Ecologique Albert Schweizer)	a. Amélioration de l'accès aux ressources ; b. Conseil et appui technique ;	a. Dotation en broyeurs mécaniques. b. Lutte contre la malnutrition en collaboration avec l'ORM. Formation sur la préparation de farine infantile (recettes de "koba zaza"). Formation à la gestion et à l'entretien des équipements. Organisation de démonstrations culinaires. f. Formation à la gestion et à l'entretien des équipements.
PCAF (plateforme maïs)	a. Amélioration de l'accès aux ressources ; b. Conseil et appui technique ; c. Production et diffusion de nouvelles connaissances ; g. Mise en relation ; h. Appui institutionnel ;	a. Dotation en équipements agricoles (angady, sarcleuses, etc.) dans le cadre du PROSPERER. b. Organisation de formations techniques au profit des producteurs. c. Organisation d'émissions radiophoniques sur l'évolution de la production de maïs (MS) sur Radio Bongolava.

Organisation et maillon d'intervention	Services supports à l'innovation	Modalités d'intervention
	i. Appui aux activités entrepreneuriales innovantes	g. Organisation d'une foire du maïs. Développement de partenariats internationaux, notamment avec le Canada et l'Afrique du Sud. h. Plaidoyer pour la réduction ou la suppression des taux d'intérêt bancaires appliqués aux associations. Plaidoyer sur les questions foncières liées à la culture du maïs. Plaidoyer pour la mise en place d'une task force contre la chenille légionnaire. Régulation et analyse du prix du maïs à travers l'élaboration de comptes d'exploitation. Plaidoyer pour l'amélioration du système de ristournes sur le transport et la collecte au niveau régional. Intervention sur les questions de sécurité liées au transport et à la collecte. i. Incubation et accompagnement des jeunes entrepreneurs agricoles.
Secteur privé	a. Amélioration de l'accès aux ressources	a. À travers l'agriculture contractuelle
CFFAMMA	a. Amélioration de l'accès aux ressources b. Conseil et appui technique ;	a. Fabrication de matériels agricoles. b. Formation technique sur l'utilisation et l'entretien des matériels motorisés

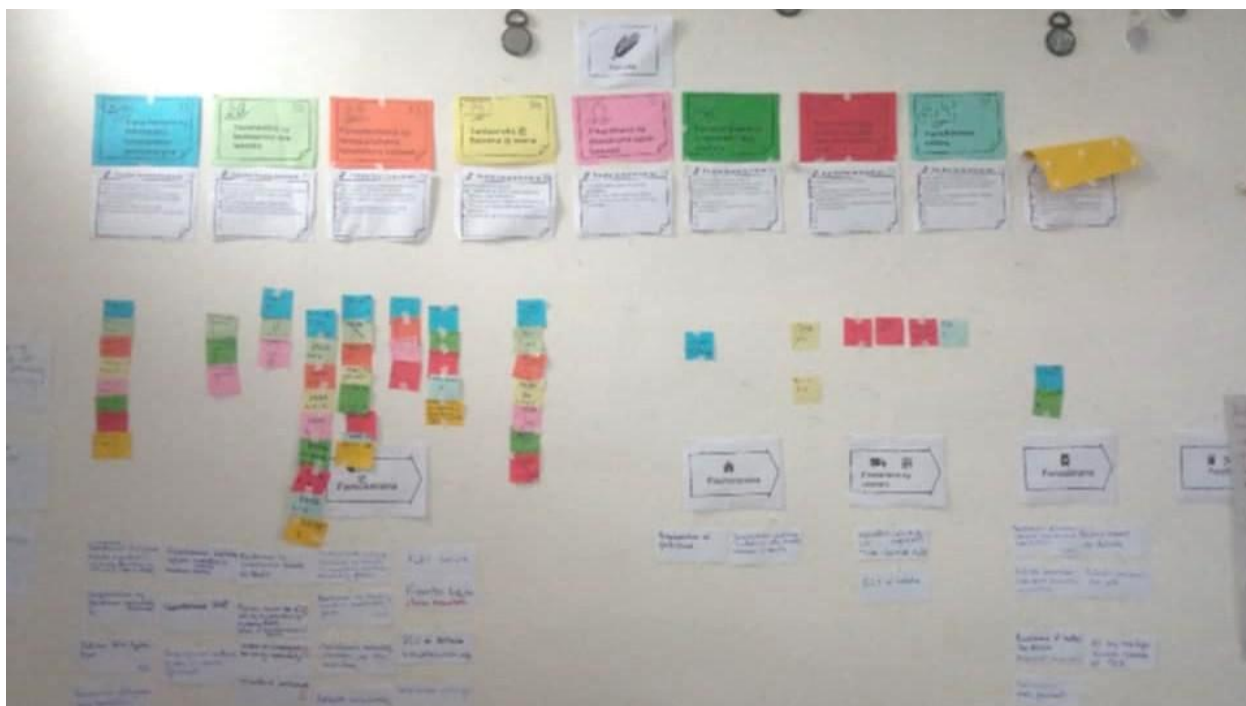


Figure 6 - Acteurs, services supports, modalités d'intervention et collaborations le long de la filière (résultat du groupe d'acteurs de la filière maïs)

3.2.2 Coopérations des acteurs au sein de la filière

Les collaborations entre les acteurs s'articulent autour de la fourniture de divers services :

- **Dotation en matériels** : le partenariat CFFAMMA – TTMR – PCAF – DRAE – Coopératives permet la dotation en matériels motorisés et l'organisation de formations techniques sur leur utilisation et leur entretien. Le TTMR et le FDA collaborent sur les financements et les dotations en équipements.
- **Renforcement technique** : la DRAE collabore avec les paysans formateurs pour renforcer les capacités des producteurs.
- **Production de semences** : le FOFIFA Kianjasoa, en partenariat avec Progrès, assure l'encadrement technique des groupements de producteurs de semences (GPS) pour la production de semences certifiées. Baobab Banque et le FOFIFA soutiennent les jeunes vulnérables dans la production de semences. Le PCAF, Baobab Banque, Progrès, le FOFIFA et le SOC collaborent pour financer et organiser la production semencière.
- **Mise en réseau** : la DIRDISP et la PCAF collaborent dans la recherche de partenaires stratégiques, tandis que la PCAF assure un rôle d'intermédiation avec la DRAE pour l'organisation des formations au profit des producteurs. Par ailleurs, la DIRDISP met en relation les partenaires techniques et financiers avec la LFL, les banques et d'autres acteurs, et facilite également la coordination des collecteurs ainsi que le couplage des coopératives avec les opérateurs privés afin de renforcer les synergies. Enfin, la PCAF travaille en collaboration avec le ministère de la défense pour assurer la sécurisation des collecteurs et des transporteurs au sein de la filière.

En résumé, dans la filière maïs, le système d'appui apparaît plus étoffé et plus diversifié. Les services supports à l'innovation les plus fortement mobilisés sont l'amélioration de l'accès aux ressources, le conseil / appui technique, la production et diffusion de nouvelles connaissances et l'appui à la mise au marché. Ils sont portés par plusieurs acteurs complémentaires, en particulier la DRAE, le TTMR, le CFP Bevalala, la coopérative FTA, la DIRIDSP, le FOFIFA Kianjasoa, Baobab Banque, la plateforme PCAF et certains acteurs privés. La filière se distingue aussi par une présence plus marquée de la recherche et innovation, notamment autour des semences, de la lutte contre les ravageurs, des essais variétaux, du SCV et de la valorisation des produits. La mise en relation, l'appui institutionnel et même l'appui aux activités entrepreneuriales innovantes sont également présents chez plusieurs acteurs, ce qui donne à la filière maïs un profil d'accompagnement plus complet que celui du petit élevage. En revanche, certains maillons restent moins développés, notamment la formation initiale longue, absente dans la région, l'usage des nouvelles technologies et supports de diffusion, encore très limité, ainsi qu'un accompagnement organisationnel qui reste inégal selon les catégories de producteurs.

Les collaborations les plus visibles dans la filière maïs concernent d'abord l'appui en équipements et en intrants, avec des partenariats entre CFFAMMA, TTMR, PCAF, DRAE, coopératives et parfois le FDA. Elles concernent aussi fortement le renforcement technique via la DRAE et les paysans formateurs, ainsi que la production semencière, où interviennent conjointement le FOFIFA Kianjasoa, Progrès, Baobab Banque, le PCAF et la SOC pour financer, organiser et encadrer la production de semences certifiées. Une autre collaboration forte porte sur la mise en réseau des acteurs : la DIRIDSP et le PCAF facilitent les liens avec les PTF, les banques, les collecteurs, les coopératives et les opérateurs privés, tandis que la sécurisation du transport mobilise aussi le ministère de la Défense. Ces coopérations sont donc particulièrement présentes dans les domaines des équipements, de la semence, du financement et de l'intermédiation économique. En revanche, elles semblent moins abouties dans la gouvernance élargie de la commercialisation, le suivi des prix, la diffusion systématique des résultats de recherche, la qualité du conditionnement et de la labellisation, ainsi que dans la construction de relations plus stables entre producteurs, financeurs, entrepreneurs et institutions. Autrement dit, la filière maïs dispose déjà d'un noyau collaboratif solide, mais pas encore d'un dispositif pleinement cohérent sur l'ensemble des fonctions d'innovation et de marché.

3.3 Problèmes et défis constatés au niveau de la filière maïs

Les problèmes de la filière maïs concernent l'ensemble des services du système d'innovation, allant de l'accès aux ressources et au financement, au conseil technique, à la recherche et à la diffusion des connaissances, jusqu'à la mise en marché, à l'appui institutionnel, à la mise en relation des acteurs et au soutien à l'entrepreneuriat.

Amélioration de l'accès aux ressources

- Zone d'intervention des institutions financières limitée (pour des raisons d'insécurité mais aussi de rentabilité).
- Critères d'accès au crédit peu clairs et procédures complexes.
- Absence de financements durables (dépendance aux projets).
- Taux d'intérêt élevés.
- Manque de confiance entre acteurs financiers et producteurs.
- Approvisionnement insuffisant en semences.
- Coût élevé des semences certifiées, engrais et intrants et mauvaise qualité des semences vendues sur le marché
- Coût élevé de la mécanisation (carburant).
- Retard dans la mise à disposition des appuis publics.

- Difficultés d'accès au foncier.
- Manque de financement pour l'entrepreneuriat.
- Budget du secteur agricole insuffisant.

Conseil et appui technique

- Formations ponctuelles et insuffisantes.
- Manque d'accompagnement des producteurs non organisés.
- Insuffisance de techniciens qualifiés et d'agents de terrain.
- Manque de pratique chez certains techniciens.
- Fiches techniques inadaptées.
- Techniques non adaptées au contexte local.
- Réticence des producteurs au risque face à l'adoption de nouvelles techniques de production
- Mauvaise maîtrise des produits phytosanitaires.
- Difficultés d'application des techniques (coût des intrants).
- Insuffisance de moyens logistiques pour l'encadrement.

Production et diffusion de nouvelles connaissances

- Faible diffusion des résultats de recherche.
- Nombre limité de techniques diffusées.
- Manque d'information et de communication sur les services existants.
- Faible accès aux canaux de communication dans la région.
- Non-transmission des compétences par certains formateurs.

Appui à la mise en marché

- Superficie cultivée insuffisante par rapport à la demande.
- Vente à bas prix en période de surproduction.
- Absence de conditionnement de qualité et de labellisation des produits.
- Manque de suivi et de contrôle des prix.
- Coût élevé des ristournes malgré le mauvais état des routes.
- Commercialisation de semences non certifiées.
- Difficultés de stockage et attaques d'insectes.
- Concurrence entre alimentation humaine et animale.
- Faible diffusion des groupements de commercialisation.

Recherche et innovation

- Production semencière dépendante des projets.
- Insuffisance de chercheurs et techniciens.
- Manque de développement de variétés adaptées.
- Prolifération du Striga et maladies du maïs.
- Instabilité des techniques promues selon les bailleurs.
- Insuffisance d'analyse et de diagnostic préalable.

Formation et accompagnement organisationnel

- Manque de centres de formation et de formateurs.
- Faible niveau d'éducation des producteurs.
- Réticence des producteurs à se regrouper.
- Difficulté d'accès aux services sans organisation collective.
- Baisse du nombre de jeunes en formation.
- Manque de persévérance chez certains jeunes.

- Faible culture entrepreneuriale.

Mise en relation

- Manque de communication entre acteurs.
- Écart important entre producteurs et entrepreneurs et difficultés à trouver des compromis.
- Non-respect des contrats.
- Manque d'information des jeunes sur les projets existants.
- Réticence des investisseurs locaux.

Appui institutionnel

- Procédures administratives complexes.
- Manque d'écoute et de réactivité institutionnelle.
- Application insuffisante des lois et règlements.
- Politiques inadaptées ou nécessitant mise à jour.
- Manque de clarté du barème fiscal.
- Favoritisme dans l'accès aux opportunités.
- Insécurité.

Appui aux activités entrepreneuriales innovantes

- Insuffisance de centres d'incubation.
- Manque d'espaces de promotion économique.
- Lourdeur administrative décourageant les entrepreneurs.
- Manque de financement pour les initiatives innovantes.

3.4 Maïs : propositions de pistes d'action formulées par les acteurs

Pistes d'action pour la filière maïs dans la région Bongolava

Les pistes d'actions sont classées en deux groupes : les actions qui peuvent être mises en œuvre dans le court terme (selon les appréciations des participants) et celles qui relèvent plutôt du moyen à long terme. Pour chaque groupe, les pistes sont formulées par type de service d'appui à l'innovation.

Pistes d'action prioritaires (court terme, mise en œuvre immédiate possible)

1.1. Amélioration de l'accès aux ressources

1. Accroître la production semencière du maïs.
2. Renforcer l'appui aux producteurs pour la multiplication des semences améliorées, à travers des dispositifs de formation, d'accompagnement technique et de fourniture d'intrants adaptés.
3. Renforcer les actions d'information et de communication pour les agriculteurs afin de faire connaître les points de disponibilité et de distribution des semences.
4. Créer et renforcer des points de vente d'intrants agricoles afin d'améliorer l'accessibilité géographique et économique des producteurs aux semences, engrais et autres intrants essentiels.
5. Adapter les interventions et les actions proposées aux différents profils de producteurs (réaliser une typologie simple des producteurs de maïs de la région, puis définir pour

chaque catégorie un paquet d'appui différencié précisant les besoins en semences, conseil, mécanisation, financement et débouchés).

6. Faciliter la certification des semences.

1.2. Conseil et appui technique

7. Augmenter le nombre de parcelles de démonstration pour renforcer l'apprentissage pratique des producteurs.
8. Renforcer les dispositifs de formation et de vulgarisation à travers l'utilisation de supports visuels, l'organisation de visites d'échange entre producteurs et la diffusion des techniques agricoles via les médias.
9. Renforcer les capacités des techniciens (y compris sur les aspects de communication, de posture professionnelle et de mobilisation des producteurs).
10. Mettre en place des paysans relais et des techniciens de proximité au sein de la communauté pour la diffusion et la vulgarisation des résultats de recherche.
11. Mettre en place des agents de terrain ou agents communautaires, avec clarification et formalisation de leur statut et de leurs attributions.
12. Former les adultes sur la production selon des approches adaptées à leur niveau de compréhension et à leurs contraintes.
13. Renforcer le contrôle des vendeurs de produits phytosanitaires, accompagné de programmes de formation.

1.3. Production et diffusion de nouvelles connaissances

14. Former les producteurs et techniciens à des méthodes simples d'analyse de sol afin de faciliter la prise de décision agronomique et de promouvoir des pratiques de fertilisation adaptées.
15. Diffuser les résultats de recherche concernant la lutte contre les mauvaises herbes et la chenille légionnaire.
16. Renforcer la diffusion des résultats de recherche produits par le FOFIFA.
17. Renforcer la responsabilité et le suivi-évaluation des actions de diffusion des nouvelles connaissances et techniques agricoles (mettre en place un système simple de suivi des actions de vulgarisation recensant les formations réalisées, les producteurs touchés, les techniques diffusées et les pratiques effectivement adoptées, avec revue trimestrielle au niveau de la DRAE et des districts).
18. Élaborer et mettre en œuvre un référentiel technique validé par la DRAE (en l'adossant notamment à des réunions techniques trimestrielles de validation, d'actualisation et de suivi de son application).

1.4. Appui à la mise en marché

19. Initier des actions de conditionnement et de valorisation des produits agricoles, incluant la mise en place d'unités de conditionnement avec emballages et étiquetage adaptés, afin de renforcer la qualité, la commercialisation et la traçabilité des produits issus de la filière.
20. Mettre en place des points de collecte des produits.
21. Organiser des foires dédiées au maïs afin d'assurer la promotion des variétés, la diffusion des techniques et la mise en réseau des acteurs de la filière.

1.5. Recherche et Innovation

22. Aligner les programmes de recherche sur les réalités et besoins locaux.
23. Rechercher et produire des variétés de maïs adaptées aux conditions pédoclimatiques locales.

1.6. Formation et accompagnement organisationnel

24. Structurer les interactions et les partenariats selon les catégories de producteurs, afin d'assurer une meilleure adéquation des services, des formations et des appuis techniques aux besoins réels de chaque groupe (élaborer à l'échelle régionale un schéma de partenariat distinguant petits producteurs, exploitations intermédiaires, multiplicateurs de semences, jeunes entrepreneurs et opérateurs commerciaux, en précisant pour chaque catégorie les services à mobiliser et les acteurs responsables).
25. Améliorer l'approche pour que les producteurs adhèrent aux associations dans une perspective de mutualisation (conduire une campagne locale de mobilisation fondée sur des réunions villageoises, des témoignages de producteurs membres et des démonstrations d'avantages concrets, puis appuyer la formalisation ou la redynamisation des groupements là où la demande est avérée).
26. Faciliter les moyens d'accès aux appuis, notamment la formation et la pratique (établir un calendrier décentralisé de formations pratiques par commune, avec sélection transparente des bénéficiaires, sessions en langue locale, démonstrations sur parcelles et suivi post-formation assuré par les techniciens de proximité).
27. Formations spécifiques sur les techniques de persuasion et de mobilisation des producteurs.

1.7. Mise en relation

28. Mettre en place un système de gestion de base de données (créer au niveau régional une base de données partagée sur les producteurs, multiplicateurs, techniciens, parcelles de démonstration, points de vente d'intrants et actions conduites, avec un responsable désigné pour la mise à jour trimestrielle).
29. Renforcer l'engagement de l'ensemble des acteurs de la filière, notamment les techniciens, entreprises privées, institutions financières et organisations de producteurs (mettre en place, sous l'égide de la DRAE, un cadre trimestriel de concertation de la filière maïs réunissant services techniques, OP, institutions financières, opérateurs privés, collectivités et recherche, avec ordre du jour, plan d'actions partagé et suivi des engagements pris par chaque acteur).
30. Coordonner l'ensemble des acteurs pour faciliter la diffusion de l'information (désigner au niveau régional un dispositif d'animation de la filière chargé de centraliser, synthétiser et diffuser périodiquement les informations utiles aux producteurs et aux autres acteurs par radio locale, affichage communal, groupes téléphoniques et réunions de proximité).
31. Renforcer l'implication des autorités locales dans le développement agricole, la mise en place de systèmes de communication fonctionnels et la mobilisation effective des Conseils de Développement Rural pour la coordination des actions (organiser, dans chaque district concerné, des réunions semestrielles de planification entre communes, CDR, services techniques et organisations de producteurs afin d'intégrer les priorités de la filière maïs dans les plans locaux de développement et de suivre leur mise en œuvre).

1.8. Appui institutionnel

32. Consolider le dispositif PCAF de la filière maïs, à travers la révision des textes réglementaires et le renforcement de son fonctionnement opérationnel (réaliser un diagnostic fonctionnel du dispositif, clarifier les rôles des membres, définir un calendrier annuel de réunions et mettre en place un mécanisme de suivi des décisions prises).
33. Mettre en place un barème clair pour le paiement des taxes et redevances, accompagné de mesures de plaidoyer auprès des autorités locales et centrales (élaborer et valider avec les collectivités et services concernés une grille simplifiée des taxes et redevances applicables aux activités de la filière maïs, puis la diffuser publiquement dans les communes, marchés et points de collecte).

1.9. Appui aux activités entrepreneuriales innovantes

34. Intégrer l'entrepreneuriat dans les programmes scolaires.
35. Mettre en place des packs ou modules de formation en entrepreneuriat adaptés aux réalités locales.
36. Renforcer la communication autour des opportunités entrepreneuriales (produire et diffuser, à l'échelle régionale, des supports d'information pratiques sur les opportunités d'activités liées au maïs, les dispositifs d'appui existants, les conditions d'accès au financement et les structures d'accompagnement disponibles).

Pistes d'action à intégrer dans des projets à moyen terme

2.1. Amélioration de l'accès aux ressources

1. Faciliter l'aménagement, l'accès sécurisé au foncier agricole en tenant compte des différents profils des producteurs.
2. Assurer la disponibilité de ressources financières durables pour le FDA (définir un mécanisme pluriannuel d'alimentation du FDA combinant contribution publique, ressources de projets et partenariats financiers, avec engagement budgétaire formalisé, calendrier de décaissement et règles de transparence).
3. Adapter les mécanismes de décaissement des financements aux réalités du terrain et aux calendriers agricoles (réviser les procédures de décaissement des appuis financiers pour les aligner sur le calendrier cultural du maïs, en fixant des délais maximums de traitement des dossiers et des fenêtres de financement compatibles avec les besoins de campagne).
4. Faciliter et sécuriser l'accès des investisseurs aux ZIA, à travers la mise en place de mécanismes de sécurisation foncière, de prévention et de gestion des conflits fonciers.
5. Mettre en place un SQD (Semence de Qualité Déclarée) pour la production de semences.
6. Renforcer et optimiser les dispositifs déjà existants d'appui aux travaux agricoles en améliorant la planification des interventions, la disponibilité des équipements et l'accompagnement technique (réaliser une cartographie des dispositifs existants, identifier leurs goulots d'étranglement, puis mettre en place un plan d'amélioration portant sur le calendrier d'intervention, l'accès aux équipements et l'assistance technique).
7. Mettre en place un mécanisme d'assurance agricole afin de réduire la vulnérabilité des producteurs face aux risques climatiques et économiques.

8. Réduire le coût des intrants agricoles, notamment à travers la détaxation de l'importation des engrais et la mise en place d'unités locales de production d'engrais.

2.2. Conseil et appui technique

9. Mettre en place des systèmes d'alerte et de suivi technique, associés à des actions de plaidoyer visant à accroître le nombre et la compétence des techniciens agricoles disponibles sur le terrain (déployer, dans les zones de production, un dispositif d'alerte sur les ravageurs, maladies et aléas climatiques reposant sur des relais communaux, des techniciens référents et la diffusion rapide des messages par téléphone, radio et affichage local).
10. Plaider pour la mise en place des agents communautaires agricoles et sensibiliser les producteurs pour leur recrutement (élaborer avec les services techniques et les collectivités un schéma régional de déploiement des agents communautaires agricoles précisant leur mode de sélection, leurs fonctions, leur supervision, leur formation et les modalités de leur rémunération).

2.3. Production et diffusion de nouvelles connaissances

2.4. Appui à la mise en marché

11. Organiser un atelier régional de négociation commerciale.
12. Diffuser et mettre en œuvre les directives relatives à l'agrégation agricole (traduire ces directives en outils pratiques régionaux, former les acteurs concernés à leur utilisation et accompagner des expériences pilotes de contractualisation entre producteurs et acheteurs).

2.5. Recherche et innovation

2.6. Formation et accompagnement organisationnel

13. Structurer et organiser collectivement les producteurs à travers leur mise en commun au sein de groupements ou de coopératives, afin de faciliter l'accès aux services, aux financements et aux débouchés.

2.7. Mise en relation

14. Sensibiliser et inciter les "grandes" exploitations au niveau des localités éloignées à recourir aux financements bancaires afin d'avoir un effet de masse critique pour inciter les IMF à s'implanter au-delà de leur rayonnement géographique classique (organiser, avec les banques et organisations professionnelles, des sessions ciblées d'information et de négociation avec les opérateurs économiques afin de présenter les produits financiers disponibles, les conditions d'accès et les exigences de bancabilité).

2.8. Appui institutionnel

15. Mettre en place des mécanismes de transparence au sein du FDA, incluant des dispositifs de redevabilité et des mécanismes de plainte accessibles aux bénéficiaires (instituer des procédures publiques d'information sur les critères d'éligibilité, les résultats de sélection, les montants financés et les motifs de rejet, complétées par un mécanisme de recours ou de plainte accessible aux demandeurs).
16. Mener un plaidoyer auprès de l'État en s'inspirant des bonnes pratiques existantes telles que les mécanismes de financements sectoriels observés dans d'autres

institutions (élaborer une note régionale d'argumentaire documentée sur les besoins de financement de la filière maïs et organiser des rencontres formelles avec les ministères et institutions concernées pour défendre l'adoption de mécanismes adaptés).

17. Veiller au respect des engagements relatifs aux financements alloués par le MINAE dans le cadre de la Convention de Kampala (2026–2035).
18. Plaider sur la redevabilité de l'État concernant l'impôt dû par les citoyens (ouvrir un dialogue entre autorités locales, services fiscaux et représentants des acteurs de la filière afin de clarifier l'usage des prélèvements perçus et d'améliorer la transparence sur les services effectivement rendus en retour).
19. Faciliter l'application effective des stratégies et des textes (identifier les textes prioritaires pour la filière maïs, analyser les blocages de leur application, puis définir pour chacun un plan d'opérationnalisation précisant les acteurs responsables, les mesures à prendre et les échéances).

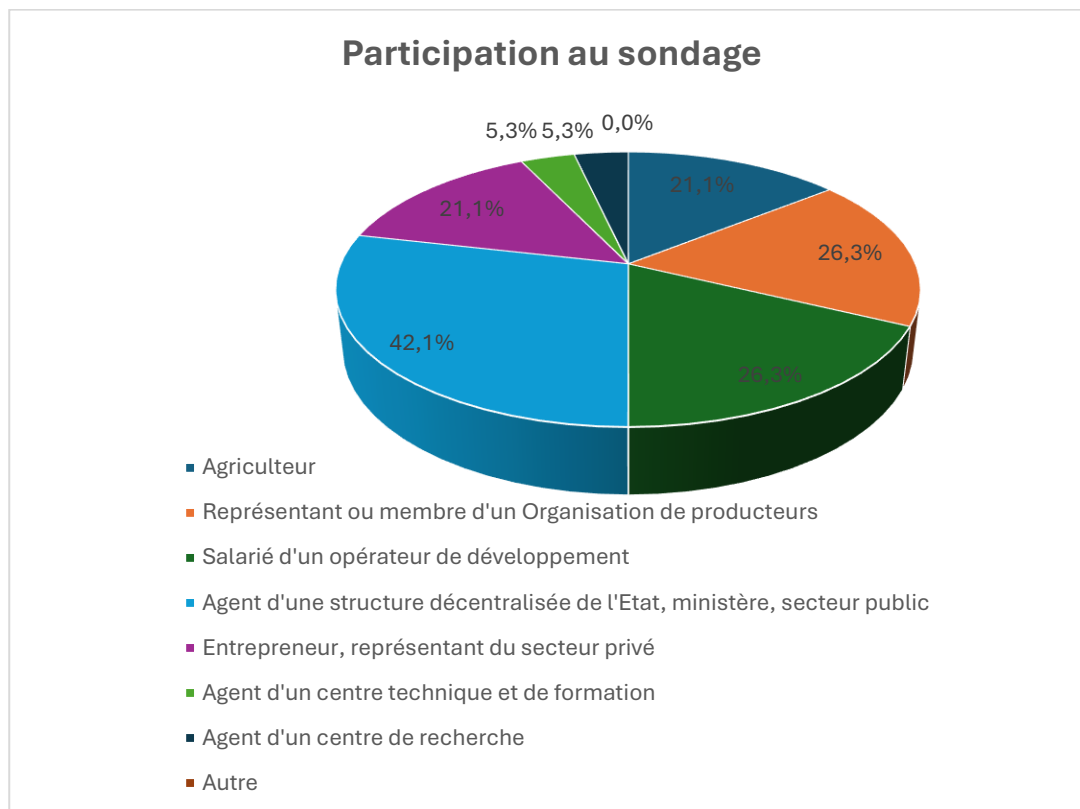
2.9. Appui aux activités entrepreneuriales innovantes

20. Faciliter et simplifier les procédures liées à l'entrepreneuriat (mettre en place, au niveau régional ou intercommunal, un dispositif d'orientation des entrepreneurs leur indiquant les démarches à suivre, les pièces requises, les guichets compétents et les délais de traitement, avec accompagnement des porteurs de projet).

4 Evaluation de l'atelier par les participants

4.1 Taux de Participation et Profil des Répondants

Sur 22 participants à l'atelier, 19 ont répondu au sondage, soit un taux de réponse de 86%.



Les répondants sont issus principalement :

- Des agents des structures décentralisée de l'Etat, ministère, secteur public (42,1%),
- Des représentant ou membre d'une organisation de producteurs (26,3%),
- Des salariés d'un opérateur de développement (26,3%),
- Des agriculteurs (21,1%),
- Des entrepreneurs, représentant du secteur privé (21,1%)
- Des agents des centres de recherche (5,3%),
- Et des agents d'un centre technique et de formation (5,3%)

Comme un participant peut être compté dans plusieurs catégories, la somme des pourcentages dépasse 100 %.

4.2 Apprentissage et Impact de l'Atelier

Messages ou idées principaux retenus par les participants après l'atelier

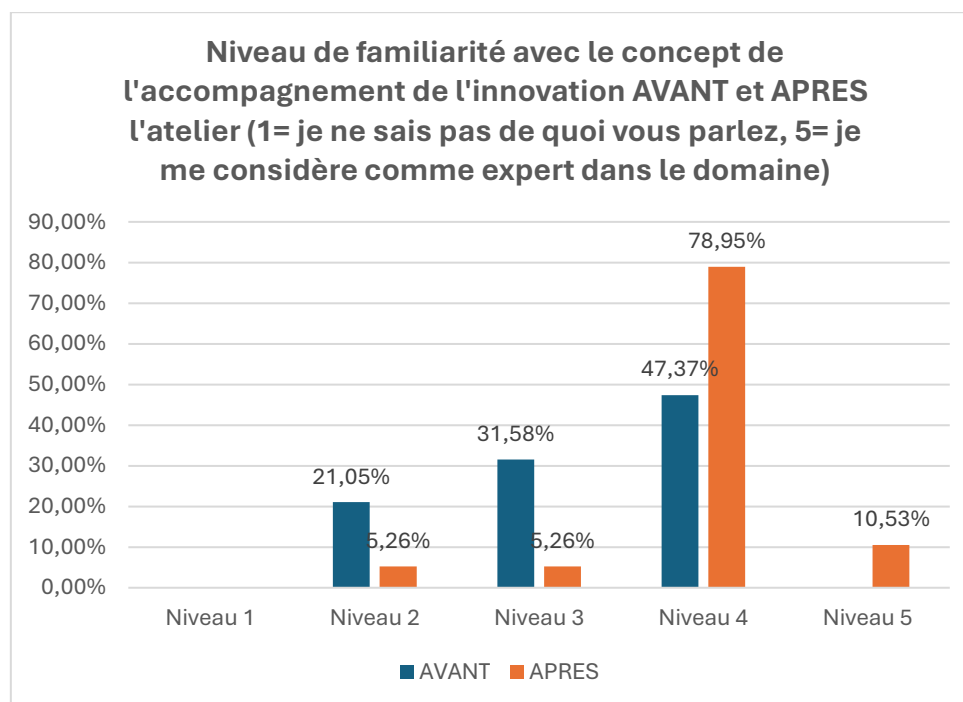
Les participants ont principalement retenu les points suivants à l'issue de l'atelier :

- Importance de la mobilisation collective des acteurs pour faire face aux problèmes rencontrés par les producteurs et trouver des solutions concrètes.

- Rôle central de la collaboration et de la complémentarité entre acteurs (publics, privés, producteurs) pour le développement des filières maïs et petit élevage.
- Nécessité de renforcer le plaidoyer auprès des autorités publiques afin de soutenir le secteur agricole et améliorer les conditions des producteurs.
- Identification de nombreuses pistes d'action, dont certaines sont facilement réalisables et susceptibles de générer des impacts significatifs.
- Importance de passer du diagnostic à l'action, en mettant en œuvre concrètement les recommandations issues de l'atelier.
- Renforcement des capacités des acteurs et amélioration de la connaissance des filières et des rôles de chacun.
- Besoin de mieux organiser les acteurs et structurer les filières, notamment pour améliorer l'efficacité des interventions.
- Importance de la diffusion de l'information et du partage des connaissances entre les parties prenantes.
- Reconnaissance que le développement rural est un processus complexe, nécessitant l'implication et la responsabilité de tous les acteurs à différents niveaux.

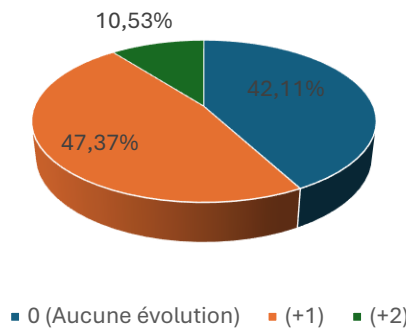
Familiarité avec l'accompagnement de l'innovation

Avant l'atelier, **47,37%** des répondants se considéraient bien familiers avec le concept d'accompagnement de l'innovation. Après l'atelier, cette proportion est passée à **89,47%**, indiquant un renforcement significatif des connaissances.



Précisément, **57,89%** des répondants ont amélioré leur niveau de familiarité avec le concept de l'accompagnement de l'innovation.

**Progression du niveau de familiarité des
répondant avec le concept de
l'accompagnement de l'innovation**



Impact sur les Pratiques Professionnelles

Presque tous les répondants ont affirmé que l'atelier influencera leur manière de travailler dans leur structure. Parmi les changements prévus :

- Adoption d'une approche d'accompagnement plutôt que d'imposition des innovations, en rendant les producteurs acteurs de leur propre changement.
- Renforcement du plaidoyer et de la prise en compte des enjeux au niveau des décideurs.
- Meilleure organisation et priorisation des activités, notamment en valorisant les activités génératrices de revenus.
- Importance accordée à une analyse approfondie des problèmes afin d'orienter efficacement les solutions à mettre en œuvre.
- Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs, incluant la maîtrise des techniques et l'amélioration des méthodes de travail.
- Développement des actions de formation et de diffusion des innovations adaptées aux réalités locales.
- Promotion de l'adoption de pratiques adaptées au changement climatique, notamment l'utilisation de semences appropriées.
- Renforcement de la structuration des producteurs (regroupement, coopératives) et de leur capacité de prise de décision.
- Amélioration de l'efficacité des interventions, avec des perspectives de résultats durables pour les producteurs.
- Développement des compétences individuelles et collectives des acteurs impliqués.

5 Conclusion de l'atelier régional

L'atelier régional de diagnostic des systèmes d'innovation agricole de la région Bongolava s'est tenu sur deux jours, les 3 et 4 février 2026, autour des filières élevage à cycle court et maïs. Il a réuni 22 participants issus des services publics, des organisations de producteurs, des opérateurs de développement, du secteur privé, de la recherche et de la formation. Son objectif était de mieux comprendre les dynamiques d'innovation dans ces deux filières, d'identifier les principaux services supports à l'innovation, d'analyser les collaborations entre acteurs et de faire émerger des pistes d'action régionales concrètes.

L'évaluation de l'atelier montre une appréciation globalement très positive. Sur 22 participants, 19 ont répondu au sondage, soit un taux de réponse de 86 %. Les retours soulignent l'intérêt de la démarche pour mieux comprendre les rôles des acteurs, renforcer la concertation et faire émerger des solutions concrètes. La proportion de participants se déclarant familiers avec le concept d'accompagnement de l'innovation est passée de 47,37 % avant l'atelier à 89,47 % après, et presque tous indiquent que les échanges influenceront leurs pratiques, notamment en matière de plaidoyer, d'organisation des filières, de diffusion des innovations et de structuration des producteurs.

Pour la filière élevage à cycle court, le diagnostic met en évidence un système d'appui structuré autour de la DRAE/SRE, du FDA, des organisations de producteurs comme APDIP et VOMBO, du programme PROGRES, de l'ONG VAHATRA, des fournisseurs d'intrants et des centres de formation. Les services supports à l'innovation les plus prépondérants sont l'amélioration de l'accès aux ressources et le conseil/appui technique, complétés par la production et diffusion de nouvelles connaissances, l'appui à la mise au marché et l'accompagnement organisationnel. En revanche, certains services restent faibles ou peu structurés, en particulier la recherche et innovation, le soutien aux activités entrepreneuriales innovantes au-delà de quelques dispositifs portés par PROGRES, ainsi que l'usage de supports modernes de diffusion, de formations longues et de coaching entrepreneurial. Les collaborations les plus présentes relèvent d'une coordination institutionnelle portée par la DRAE : concertation avec la Région sur les intrants et géniteurs, coordination technique avec les acteurs ruraux, vaccination déléguée aux vétérinaires sanitaires, formation avec la DRETFP et le FMFP, diffusion des messages techniques avec la Direction de la communication, sensibilisation nutritionnelle avec l'ORN, VOMBO, VAHATRA et PROGRES, et contrôle sanitaire des viandes avec les forces de l'ordre. Ces collaborations sont donc réelles sur les volets techniques, sanitaires et institutionnels, mais restent moins abouties sur la recherche appliquée, la mise en relation économique durable, la structuration de services viables dans les OP et la gestion concertée de l'information et des besoins réels des éleveurs. Les principales pistes d'action proposées par les participants portent sur l'amélioration de l'accès aux services de proximité : mise en place d'une unité de production de provende, formulation d'aliments adaptés, meilleure orientation des financements, optimisation de l'épargne communautaire, étude de marché, diffusion de référentiels technico-économiques, accompagnement davantage orienté marché, mise en réseau des paysans relais et suivi des formations. À moyen terme, les participants insistent sur la mise en place de bases de données, de sites vitrines officiels, d'une plateforme régionale "petits élevages", d'un environnement entrepreneurial plus favorable, ainsi que sur un plaidoyer renforcé pour un projet dédié à l'élevage, des textes mieux adaptés et une couverture vétérinaire plus dense.

Pour la filière maïs, le système d'innovation apparaît plus étoffé et plus diversifié. Il mobilise notamment la DRAE, le TTMR, le CFP Bevalala, la coopérative FTA, la DIRIDSP, le FOFIFA Kianjasoa,

Baobab Banque, la plateforme PCAF, ainsi que plusieurs acteurs privés. Les services supports à l'innovation les plus prépondérants sont l'amélioration de l'accès aux ressources, le conseil/appui technique, la production et diffusion de nouvelles connaissances et l'appui à la mise au marché. La filière se distingue aussi par une présence plus marquée de la recherche et innovation, autour des semences, de la lutte contre les ravageurs, des essais variétaux, du SCV et de la valorisation des produits. La mise en relation, l'appui institutionnel et l'appui aux activités entrepreneuriales innovantes sont également mieux représentés que dans le petit élevage. En revanche, certaines faiblesses persistent : formation initiale longue absente, usage encore limité des nouvelles technologies et des supports de diffusion, insuffisance de diffusion des résultats de recherche, manque de cohérence dans l'accompagnement organisationnel selon les catégories de producteurs, et difficultés persistantes en matière de financement, de foncier, de commercialisation et d'entrepreneuriat. Les collaborations les plus visibles concernent l'appui en équipements et intrants, le renforcement technique, la production semencière et la mise en réseau des acteurs. Elles associent notamment la DRAE, le TTMR, le PCAF, le FOFIFA, Baobab Banque, Progrès, les coopératives, le secteur privé et, pour certains enjeux de sécurisation, le ministère de la Défense. La filière dispose donc déjà d'un noyau collaboratif solide, surtout sur les équipements, la semence, le financement et l'intermédiation économique. En revanche, les collaborations sont moins abouties sur la gouvernance élargie de la commercialisation, le suivi des prix, la diffusion systématique des résultats de recherche, le conditionnement et la labellisation, ainsi que la construction de relations stables entre producteurs, financeurs, collecteurs et institutions. Les principales pistes d'action portent sur la sécurisation de ressources financières durables pour le FDA, l'accroissement de la production semencière, le renforcement de la multiplication de semences améliorées, l'amélioration de l'information sur les intrants, la sécurisation foncière, la mise en place d'assurances agricoles, le renforcement des techniciens de proximité et des parcelles de démonstration, la diffusion des résultats de recherche, la mise en place de systèmes de données, la consolidation de la plateforme maïs, ainsi que le renforcement de l'entrepreneuriat, du conditionnement et de la structuration collective des producteurs.

En conclusion, cet atelier a permis de mieux caractériser les systèmes d'innovation des deux filières, de rendre plus visibles les complémentarités existantes entre acteurs, mais aussi les lacunes qui freinent encore l'efficacité des appuis. Il a fait émerger des pistes d'action nombreuses, dont plusieurs sont directement opérationnelles à court terme. La suite supposera un suivi rigoureux des priorités retenues, une clarification des responsabilités entre institutions et une meilleure coordination entre dispositifs techniques, financiers et organisationnels. L'enjeu est désormais de transformer ce travail de diagnostic en feuille de route régionale concrète, cohérente et suivie dans le temps.

6 Annexes

Annexe 1 – liste de présence

Annexe 2 – Présentations

Liste de présence

N°	NOM ET PRENOMS	INSTITUTION	FONCTION
1	ANDRIAMIARISOA Marie Perle	FOFIFA CRRMO	CHEF DE CENTRE
2	RANDRIANARIMALALA Mbolatiana Daniela	BAOBAB BANQUE	GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE
3	RAZAFIMANANTSOA Nirina	COOPERATIVE FTA	PRESIDENTE DU COOPERATIVE
4	HARINDRANTO A Mirana	CEAS	S. O.
5	RAKOTORANTO Radoniaina Jean Seth	REGION	DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES ET DU DEVELOPPEMENT
6	MAINTIARISON Francel Maximin	VOMBO	DIRECTEUR
7	Père RANDIMBIHANAMALALA Hobiniaina Chantal	CFP BEVALALA	DIRECTEUR
8	KOFOKY Christian	DRAE	DIRECTEUR
9	RAMBOANILAINA Andriamaherison	FDA	DIRECCEUR REGIONAL
10	RABEARISOA Harifeno Arizay R.	PROGRES BONGOLAVA	REFERANT OPERATIONNEL
11	RAHARISOA Felaniaina Nicole	VAHATRA	SECRETAIRE
12	RAHERISON Andrianantenaina	DIRECTION INTER-REGIONALE DE L'INFRASTRUCTURALISATION	DIRCTEUR
13	RANDRIAMAROMANANA Simone	APDIP	SECTEUR DIRECTION APDIP
14	RANDRIAMAMPIONONA Jean Marie Vianney	APDIP	PRESIDENT
15	RAKOTOMALALA Mirana	DRAE	CHEF DE SERVICE ELEVAGE
16	RAKOTONIAINA Maminirina	VOMBO	PCA
17	NARISOLO Hyacinthe	PCAF MAIS	PRESIDENT
18	ANDRIATOABOLA Radoniaina	TTMR TSIROANOMANDIDY	PRESIDENT
19	RAFENOARISOA Pascal	TTMR TSIROANOMANDIDY	FILOHA
20	RAHARIMALALA Lantonirina	TTMR TSIROANOMANDIDY	SECRETAIRE
21	RANDRIANAMBININA Rindra	FERME FANIRIANA	GERANT
22	RAVOLAHARISOA Joëline Brigitte	FOFIFA	ASSISTANTE LOGISTIQUE

23	RAZAFIMAHATRATRA H. Mamy	FOFIFA	CHERCHEUR
24	ZONANTENAINA Andrianandraina T. Olivier	FOFIFA	ASSISTANT DE RECHERCHE
25	TSIORINAMBININA Harifefy Tiana	ESSA	STAGIAIRE
26	RAZAFIMBELONAIINA Harisoa S; Andriamanana	FOFIFA	ASSISTANTE DE RECHERCHE
27	RAHARINJANAHARY Holy	PROJET MAKIS	CONSULTANTE
28	RANOMENJANAHARY Noëlson	PROJET MAKIS	CONSULTANT